**Club Canin des C4P de Bouafles**

**Protocole sanitaire en vigueur pour le déconfinement à compter du 06 juin 2020**

**Ce protocole ne peut s’appliquer qu’aux personnes en bonne santé, sans signes cliniques évocateurs (toux, fièvre etc. …). Par sa signature, l’adhérent atteste sur l’honneur qu’il n’est pas malade.**

 Madame, Monsieur,

Pendant toute la période de risque sanitaire, le club canin continuera de proposer sous conditions de protection sanitaires strictes, des activités restreintes avec un nombre de participants réduits. Si vous souhaitez continuer d’y participer, sachez que vous accéderez au club sous votre entière responsabilité. Vous vous engagerez aussi à respecter les différentes directives applicables. Celles-ci seront consultables sur le site du club et affichées au club.

• Les directives gouvernementales nous imposent de n’accueillir que 9 adhérents par cours, sous la directive d’un seul moniteur et sur 1 terrain d’éducation. La disposition de nos terrains nous permet l’utilisation de 2 terrains avec distance des 2 groupes de plus 30 mètres.

 • Le moniteur sera porteur d’un masque et, ou d’une visière de protection tout au long de la leçon d’éducation. En cas de contact avec un chien, le moniteur se désinfectera les mains.

 • Vous emprunterez obligatoirement le sens de circulation balisé jusqu’à l’entrée du terrain d’éducation. Vous devez arriver porteur d’un masque de protection et attendre au niveau du portail du terrain l’accueil du moniteur. Puis, sur son invitation vous devrez vous désinfecter les mains avec un gel hydro alcoolique (si besoin, un flacon sera disponible à l'entrée du terrain).

 • Le sens de circulation est à respecter (voir le plan joint avec les horaires).

 • Le chien n’entrera au club qu’avec son conducteur (aucun accompagnant adulte ou enfants ne pourra être présent dans l’enceinte du club).

• Vous devrez impérativement garder un masque sanitaire de l’entrée à la sortie du club pendant les cours. Cette disposition est levée pour les compétiteurs lors de leur parcours s’ils sont seuls sur le terrain mais réactivée dès la sortie du terrain.

 • Vous respecterez de façon obligatoire les gestes barrières (lavage des mains, tousser dans votre coude, et appliquer les distanciations physiques (2 mètres minimum entre chaque personne).

 • Vous vous engagez à ne pas toucher les chiens des autres adhérents.

 • Aucun prêt de matériel ne sera possible pendant cette période. Vous devrez venir avec le vôtre (laisse, longe, récompenses, sacs à déjections gamelle ...).

 • Si le moniteur doit montrer certains exercices avec le chien, c’est son matériel qui sera utilisé.

 • Vous devrez éviter de toucher les surfaces alentours lorsque cela n'est pas nécessaire. Pour les compétiteurs port de gants obligatoire pour remise en place des barres de saut, pas de déplacement des obstacles sur le terrain, les parcours seront mis en place par les responsables et ceci une fois par semaine, le parcours Obéissance est soumis aux mêmes conditions. Utilisation objets, friandises pour récompenses, rapport etc… uniquement par le maitre.

 • Vous vous engagez à vous conformer aux conseils donnés par les membres de l'encadrement.

• Vos sacs à déjection et vos masques de protection à usage unique, doivent être ramenés à votre domicile et jetés dans vos poubelles personnelles. Le non-respect de cette disposition pourra entrainer l’exclusion du club.

•Inscription obligatoire sur le fichier des créneaux ouverts en indiquant le nombre de chiens à venir. Le président rectifiera et validera le fichier des entrainements.

• Chaque responsable de section devra tenir un planning des adhérents à venir avec le créneau horaire attribué. Respect impératif des Horaires définies pour cette période (ni retard ni arrivée anticipée de + de 5 mn ne seront tolérés………).

**Le non-respect de ces dispositions pourra entrainer l’exclusion du club.**

Ce protocole sera remis en mains propres aux adhérents en arrivant au club. Le document sera disponible sur le site du club.

En venant au club, l’adhérent rapporte son protocole signé. Son nom sera alors porté sur une liste nous indiquant qu’il a signé et remis son protocole au club.

Pour les personnes venant pour la 1ère fois, un protocole sanitaire leur sera remis en arrivant au club, la fiche de renseignement sera rempli par le moniteur de la section concernée, une copie de tous les documents demandés sera remis par le nouvel adhérent à la cession suivante.

Nous sommes bien sûr désolés de devoir imposer cette règlementation, mais ce n’est qu’à cette condition et pour le bien-être de tous, que vous pourrez continuer de venir au club.

**Le club canin Aux Compagnons des Quatre Pattes (C4P) décline toutes responsabilités en cas de contamination.**

 Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ le : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 Nom et Signature \* de l’adhérent :

 \**Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvée »*

**Si les consignes ne sont pas respectées, le club pourra décider de refermer ses portes**

Soyons tous responsables

Le président

JM FALLER

HORAIRES des cours et entrainements

 EDUCATION Chiots:

Mercredi Matin : 10h00 à 10h45 / 11h00 à 11h45

Samedi Matin : 10h00 à 10h45 / 11h00 à 11h45

Dimanche Matin : 10h00 à 10h45 / 11h00 à 11h45

Nouveaux arrivants : sur RdV avec la responsable de la section

EDUCATION Adultes:

Mercredi Matin : 10h00 à 10h45 / à définir selon besoin

Samedi Matin : 10h00 à 10h45 / 11h00 à 11h45

Dimanche Matin : 10h00 à 10h45 / 11h00 à 11h45

Nouveaux arrivants : sur RdV avec le responsable de la section

AGILITY Débutants :

Samedi après-midi : 13h30 à 14h15 / 14h30 à 15h15 / 15h30 à 16h15

AGILITY Compétiteurs :

Mercredi Matin : 09h00 à 09h45

Samedi Matin : 09h00 à 09h45 / 12h00 à 12h45

Samedi Après-midi : 12h30 à 13h15 / 16h30 à 17h15

Dimanche Matin : 09h00 à 09h45 / 12h00 à 12h45

Obéissance Débutants :

Samedi Matin : 09h00 à 09h45

Mercredi Matin : 09h00 à 09h45

Obéissance Compétiteurs :

Mercredi Matin : 09h00 à 09h45\*

Samedi Matin : 09h00 à 09h45\*/ 12h00 à 12h45

Samedi Après-midi : 12h30 à 13h15 / 16h30 à 17h15

Dimanche Matin : 09h00 à 09h45 / 12h00 à 12h45

\**Terrain éducation*

